

FAIRE UN ENFANT

Par Profil supprimé Postée le 15/03/2017 12:56

Bonjour a tous,

J'ai plusieurs questions très importantes, étant consommateur occasionnel de MDMA (1 fois par mois maximum pour une dose de 0.30 voir 0.40) j'ai comme projet de faire un enfant bientôt et j'aimerais donc savoir à partir de quand je serais complètement débarrassé de la MDMA de mon corps pour pouvoir commencer à faire un enfant ?

Ma femme a arrêté de prendre de la MDMA depuis 2 mois déjà pour que son corps soit nickel à mon tour maintenant.

Merci d'avance pour votre retour c'est une question extrêmement importante.

Bonne journée à tous

Mise en ligne le 20/03/2017

Bonjour,

Une consommation de produit psychotrope peut porter à conséquence sur le développement de l'embryon ou du fœtus uniquement lorsque la mère consomme durant la grossesse. Il est donc important qu'une femme ayant un désir d'enfant cesse de consommer dès l'arrêt de sa contraception. L'homme n'est pas concerné par cette mesure de précaution. Toutefois, il est important de se questionner sur sa consommation et ce que l'on souhaite en faire, à partir du moment où l'on projette de fonder une famille.

Pour d'autres informations, ou tout simplement pour en parler de vive voix, vous pouvez nous appeler au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Cordialement.
